

**Georges RENCY**  
**La Belgique et la Guerre**

**PREMIÈRE PARTIE**  
**CHAPITRE XIII**  
**LES RÉQUISITIONS.**  
**LA LAINE - LE CUIVRE, etc.**

Après l'attentat sur les personnes, l'attentat sur les propriétés. La convention de La Haye prévoit qu'un pays occupé doit pourvoir aux besoins normaux de l'armée d'occupation (1). Si l'Allemagne s'était bornée à exiger de nous satisfaction sur ce point, nous aurions pu nous tirer d'affaire sans grand dommage. Que la Belgique fût aussi riche qu'elle l'était réellement, nul de nous n'en avait une idée bien nette et il fallait quatre ans d'occupation pour que nous nous en fissions une conception conforme à la réalité (2). Mais on nous en demandait trop. On voulait que nous fussions les nourriciers de l'armée allemande tout entière, que nous lui fournissions nos graisses (3), nos pommes de terre, nos viandes. Et puis l'on prenait nos chevaux (4), nos mulets, nos ânes et jusqu'à nos chiens (5).



Réquisition de chevaux par les Allemands.

Rappelez-vous ces réquisitions répétées, ces cortèges de chevaux, au début bêtes magnifiques et puissantes, plus tard rosses efflanquées, au corps fait d'une peau flasque sur des cercles de tonneaux ... A Bruxelles c'était généralement place du Trône qu'on les conduisait, qu'on les faisait défiler devant les agents allemands chargés de choisir les victimes. On les y faisait courir, comme sur un marché. Les propriétaires devaient présenter leur bêtes en personne. Je me rappelle avoir vu une pauvre femme, presque en loques, déjà vieille, traîner une misérable haridelle le long du calvaire de la Montagne de la Cour. Le cheval boitait, buttait. La femme, au fur et à mesure qu'elle se rapprochait de l'endroit fixé pour le rassemblement, cédait à son émotion, pleurait, sanglotait, reniflait. C'était lamentable. On lui criait,

car on avait pitié :

- *Ne pleurez donc pas ! On ne vous le prendra pas, votre cheval ! Il est trop vieux !*

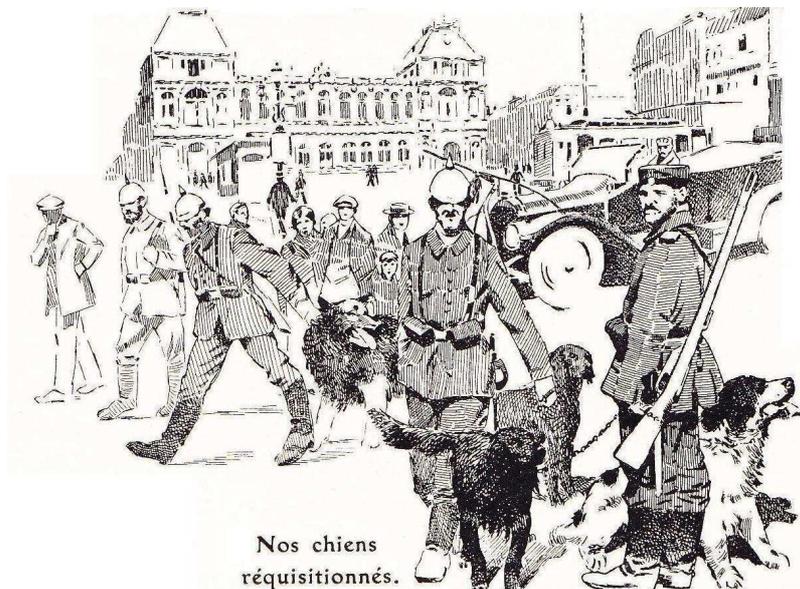
On se trompait. Le cheval fut pris. A quoi pouvait-il servir ? Il n'était bon qu'à faire de la charcuterie ...



Les remplaçants de chevaux.

Que fit-on des chiens ? (5) On réquisitionna tous ceux qui, au défaut de l'épaule, mesuraient plus de quarante centimètres. Qu'en a-t-on fait ? Étaient-ils également dirigés sur la boucherie ? Ou bien allaient-ils au front comme les hommes, suivant la parole attribuée au Kaiser : « *S'il est nécessaire, nous armerons jusqu'aux chiens et aux chats !* » Encore s'il s'était contenté d'armer

des chiens allemands ! Mais non, c'étaient les nôtres qu'il prenait, sans tenir compte de nos droits sur ces animaux domestiques, dressés par nous, travaillant avec nous, nos compagnons, nos auxiliaires, nos amis. Je connais une dame, une jeune dame, qui a eu dans l'existence de grands malheurs, qui a perdu tous ceux qu'elle aimait et qui l'aimaient, qui est seule, sans aucune affection humaine, et qui avait reporté toute sa force de tendresse sur un grand berger noir de Groenendael. La bête était superbe, d'une grâce, d'une élégance, d'une souplesse rares. Ses yeux parlaient. Une intelligence étonnante s'y lisait, s'y exprimait par mille nuances indéfinissables. Elle aimait infiniment sa maîtresse. Ces deux êtres se comprenaient, se complétaient. Le chien dût comparaître devant la commission allemande, dans les locaux de l'ancienne École militaire, à la Cambre. Il fut pris. Sa maîtresse ne l'a plus revu, n'a jamais eu de ses nouvelles.



Depuis l'armistice, elle court çà et là, fait de vaines recherches. Qu'est-il devenu ? Est-il mort dans la bataille ? Un Allemand l'a-t-il pris et emporté chez lui ? Cette incertitude même accroît le chagrin de la dame. Elle se consolera plus vite si elle savait d'une manière positive que son compagnon est mort ...

Elle ne le saura jamais, pas plus que nous ne saurons où sont nos cuivres et nos laines (6). Ce fut là aussi une triste histoire.

Quand fut affiché sur nos murs le premier arrêté réquisitionnant les cuivres, il y eut partout un sursaut d'incrédulité. Par exemple ! L'invention était drôle. Ces bandits ayant épuisé toutes les autres façons de nous humilier, de nous énerver, avaient imaginé cette menace de nous prendre un peu de notre luxe ou de notre confort. Mais ce n'était, bien entendu, qu'une menace. Comment, en effet, la mettre à exécution ? L'arrêté parlait de livraison volontaire. Nous aurions grand soin de n'en rien faire. Et quant aux visites domiciliaires annoncées, elles étaient, n'est-ce pas ? matériellement impossibles. Où les Allemands, déjà dépourvus de soldats en nombre suffisant, auraient-ils trouvé les centaines, les milliers d'hommes nécessaires pour ces enquêtes à domicile ? Ainsi nous nous rassurons, pratiquant la politique de l'autruche et ne voulant pas regarder la vérité en face.



La livraison des cuivres.

Nous comptons sans notre hôte, sans sa froide et méchante ténacité, sans ses aptitudes

particulières à organiser le pillage selon les méthodes les plus sûres. Nous comptions aussi sans la lâcheté de certains qui, redoutant les amendes et la prison, se hâtaient de porter leurs cuivres aux dates fixées et dans les locaux désignés. Cette complaisance seule désarma notre résistance. Puisque le voisin avait porté ses lampes et ses bassines, comment s'affranchir de cette même obligation ? Comment prétendre que l'on n'avait chez soi aucun des objets prévus par l'arrêté de requisition ? On se résolut à faire la part du feu, à sauver le plus gros de ce qu'on possédait et à porter ce qu'on avait de moins précieux. Au commencement, on ne cachait rien, comptant bien que les visites domiciliaires n'auraient décidément pas lieu. Bientôt, au contraire, on apprit que les Allemands s'y livraient avec une minutie passionnée. Alors, que faire ? Cacher, parbleu, cacher, et sans retard !



Les cuivres enterrés.

Ah ! l'ingéniosité déployée à l'envi par tous nos compatriotes qui préféreraient voir leurs cuivres se détériorer à jamais plutôt que de les livrer à l'ennemi. L'idée seule qu'il allait les employer à fabriquer des obus destinés à tuer les nôtres, nous faisait bouillir le sang dans les veines. Quelle mentalité ont donc les Allemands pour n'avoir pas senti ce que leurs exigences, en l'occurrence, avaient d'épouvantablement odieux, et que c'était un véritable crime contre l'Humanité que de demander à des pères, à des mères, des armes pour massacrer leurs enfants !

Mais les Allemands ne s'attardent pas à des sentimentalités aussi périmées. Ils pratiquent la *Real-Politik*, dont le mot d'ordre est : « *Fais tout ce qui t'est utile* ». Un beau matin, la sonnette tintait — la sonnette dont le bouton de cuivre avait disparu et qui n'était plus qu'une broche de bois au bout d'un fil de fer ! —, la sonnette tintait et l'on voyait apparaître, derrière la bonne effarée, deux *feldgrau* au visage maussade :

- *Nous fenons bour les guivres ! Oufrez doudes les bordes ! Nous tefons foir bardout !*

Heureux encore quand nous avons la chance d'être visités par des bougres parlant quelque peu notre langue. La plupart n'en savaient pas un mot, s'exprimaient par gestes et commençaient tout de suite par chambarder notre mobilier. Armoires ouvertes brutalement et sondées d'un poing aveugle ; tiroirs dont le contenu est jeté sur le sol ;

parfois perforées à coups de baïonnette ; cachettes découvertes dans les endroits réputés les plus inaccessibles : nous eûmes le jeu complet de la grossièreté, de l'avidité, de la rudesse allemandes. Les chercheurs se communiquaient les résultats de leurs enquêtes, se faisaient profiter mutuellement de leurs coups de chance. Une cachette avait été trouvée dans telle et telle condition. Il était présumable que d'autres avaient eu la même idée. Le lendemain tous les *feldgrau* tâtaient le terrain au même endroit et souvent mettaient la main sur un trésor. L'arrêté stipulait que les oeuvres d'art nettement caractérisées ne seraient pas saisies. Mais nul n'avait plus confiance et les oeuvres d'art allaient dans la cachette avec tout le reste. Or, si la cachette était découverte, tout ce que s'y trouvait était, hélas ! confisqué — sans préjudice d'une forte amende — oeuvres d'art comprises. Les reîtres enlevaient jusqu'à de vieux services à café en étain, cadeaux de noces offerts à nos aïeules et auxquels nous attachions le prix inestimable qu'on attache aux chers souvenirs.

Les souvenirs ! C'est du sentiment, tout cela, et un peuple qui lutte pour son existence, comme le répétait l'Allemagne officielle chaque matin, un tel peuple ne peut pas faire du sentiment !

Allez donc, souvenirs, allez donc rejoindre dans la charrette les mille objets finement ciselés, ayant cent fois plus de valeur pour leur belle forme

que pour leur matière même, qu'un lourd soudard piétine et brise comme à plaisir !

Cependant, la malice des chercheurs ne put leur faire découvrir toutes les cachettes. Il y en eut beaucoup qui leur échappèrent. Il y eut aussi des soldats qui se laissèrent acheter, qui, moyennant quelque vingt marks, fermèrent les yeux et ne confisquèrent rien. Et quand sonna le jour de la délivrance, quand les *feldgrau* furent partis et que nos « *jass* » les eurent remplacés, avec leurs compagnons anglais et français, dans nos rues rendues à la joie, à l'animation, à la vie, soudain tous les cuivres réapparurent, des centaines, des milliers de kilos de cuivre, des bassines, des douches, des robinets, des lampes, des tringles, des foyers, et tout cela rutila aux étalages, tout cela s'affirma comme une victoire remportée sur la rapacité allemande. C'était toujours autant que les Prussiens n'avaient pas eu!

A peine étions-nous sortis de la crise du cuivre que commençait celle de la laine. Reculant les bornes du cynisme, les Allemands venaient nous arracher nos matelas. Sans considération pour rien, ni pour personne, ils jetaient à bas de leurs lits les malades, les infirmes, les vieillards. Quelques rares privilégiés pouvaient garder leur laine, mais il fallait pour cela qu'ils eussent au moins quatre-vingts ans ! On s'étonna, même de la part des Allemands, d'un tel excès de cruauté. On s'étonna plus encore de l'acharnement



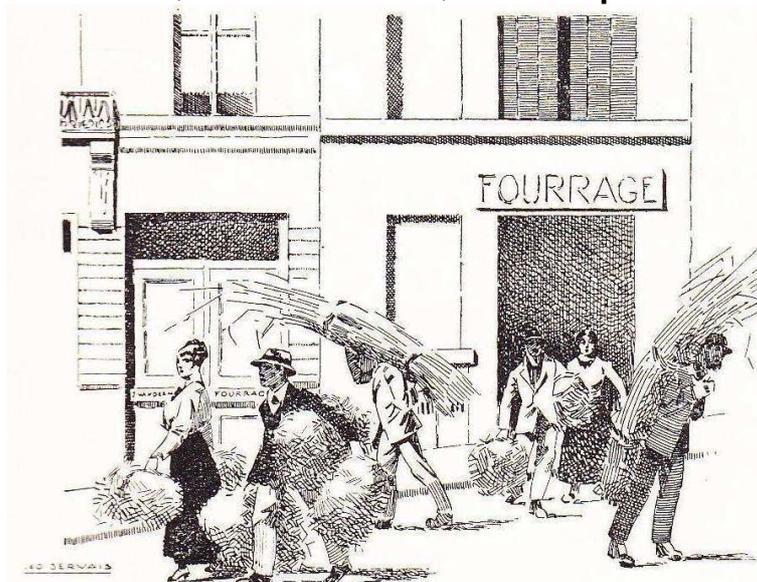
Notre laine partant pour l'Allemagne.

exceptionnel que mettaient les soldats à rechercher les cachettes. Mais on ne tarda pas à apprendre que, cette fois, le Gouvernement avait «vendu» notre laine en gros à une société anonyme allemande qui opérait la saisie pour son compte personnel et allouait de fortes primes aux soldats réussissant à découvrir des matelas cachés. Aussi redoubla-t-on partout de précaution. On décloua les tapis, les linoleums ; on souleva les lames des parquets ; on entassa la laine entre les gitages des plafonds, dans des cheminées désaffectées, dans des conduites d'air, dans les caisses de volets, dans les citernes vidées ; on l'enterra dans les jardins ; patiemment on en remplit des bouteilles qu'on remet ensuite en pile,

dans la cave, comme si elles contenaient un cru de grand prix.

Et puis l'on attendit de pied ferme les visiteurs. Ils arrivèrent à deux, à trois, se surveillant mutuellement, jetant partout leurs regards d'apaches en uniforme. Gens de métier pour la plupart, ils allaient comme d'instinct aux endroits qui se prêtaient à servir de cachettes. Ils cherchaient avec une conscience digne d'un meilleur objet. Quand ils ne trouvaient rien, ils dégradèrent intentionnellement les murailles, trouaient les tapisseries, faisaient des brèches dans les planchers. Ils ne se décidaient pas à quitter la place, flairant la bonne laine blanche qui leur échappait ...

Car elle leur échappait souvent, en dépit des innombrables kilos qui, tout de même, durent être livrés. Et si nous dûmes dormir, durant quelques mois, sur du crin, du varech, de la paille hachée,



Pour remplacer nos laines de matelas.

des plumes, des copeaux de bois ou de papier, du foin, du poil de lapin, à peine l'armistice était-il signé que les matelassiers étaient déjà à l'ouvrage et, extrayant la laine cachée des profondeurs où elle avait attendu des heures plus heureuses, nous confectionnaient derechef nos matelas d'antan.

N'importe, je connais des gens qui n'ont point su cacher leur laine, qui ont dû la livrer et qui ne s'en consolent pas, parce que le matelas emporté par les Allemands était celui sur lequel étaient morts des êtres chers. Ah ! quelle haine ceux-là ont au coeur contre l'Allemagne ! Et quelle folie égarait donc ce peuple qui semblait s'attirer volontairement, un peu plus chaque jour et pour un bien mince profit, l'animosité de tout le monde civilisé ?

Maintenant que le cauchemar s'est dissipé et que de ces humiliantes visites domiciliaires, de ces violations réitérées de nos intérieurs, il ne reste plus qu'un désagréable souvenir, convenons qu'elles avaient parfois du bon en nous mettant en présence de soldats baragouinant un peu le français et qui ne nous cachaient pas leur dégoût de cette guerre, leur désir ardent d'en voir venir la fin. C'est par ces grognards que nous apprîmes la fatigue de l'armée ; son esprit de révolte latente, la famine qui régnait en Allemagne, la haine que l'on y portait au *Kronprinz* et à ses officiers. Par eux, nous sûmes que la révolution grondait là-bas, qu'elle allait éclater. Et de la sorte, s'ils nous ravirent un peu de cuivre et de laine, ils nous

rendirent par contre du courage. Il y avait presque compensation !

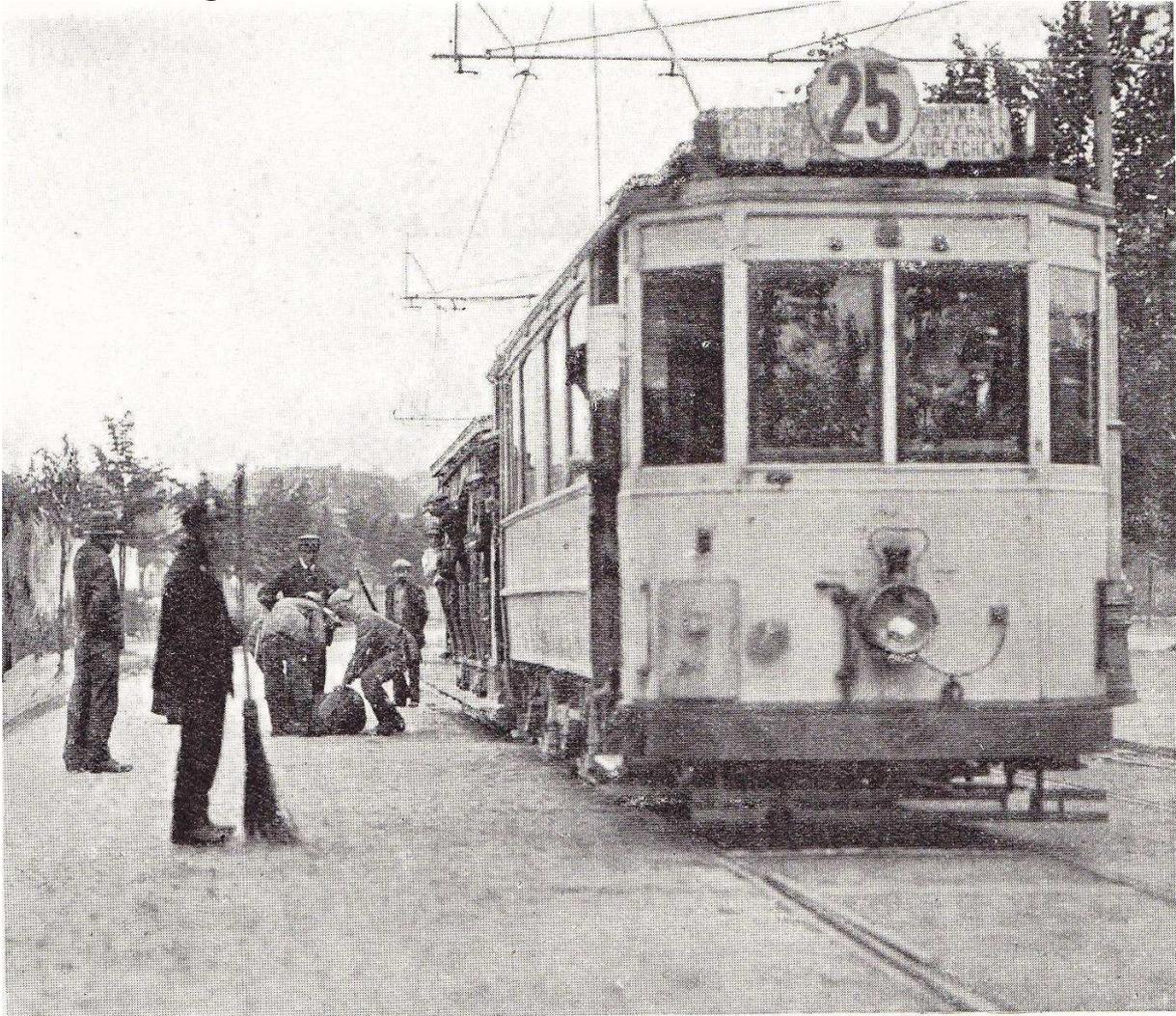
Eh bien, non ! Ne terminons pas ce chapitre sur un sourire, même empreint d'amertume. La chose est trop grave. Ces réquisitions illégales ont jeté dans nos âmes trop de rancœur pour qu'on en parle avec ironie ou légèreté. Un épisode significatif me revient à la mémoire.

On avait répandu le bruit que les vieillards ne seraient pas contraints de livrer la laine de leurs matelas. N'était-ce pas naturel ? Si barbares que fussent nos oppresseurs, pouvait-on supposer qu'ils iraient jusqu'à jeter à bas de leur couche de pauvres corps tordus par les maladies, épuisés par les ans ?

Il en fut ainsi, pourtant ! Une famille de ma connaissance nourrissait l'espoir de sauver le matelas d'une vieille mère de quatre-vingt-deux ans. Elle introduisit une demande dans ce sens et obtint qu'une inspectrice allemande vînt examiner l'état de la vénérable octogénaire. Hypocritement, la « *fonctionnaire* » boche se répandit en protestations de sympathie et de dévouement et affirma que le matelas en question ne serait pas saisi. Elle avait, elle aussi, là-bas, une vieille maman que celle-ci lui rappelait ! Et elle versait un pleur sur les malheurs de la guerre. Pour un peu, mes amis se seraient attendris avec elle. Bien leur prit de réserver leur pitié : deux jours plus tard l'ordre arrivait, de la Kommandantur, d'avoir à livrer

le matelas en litige dans les vingt-quatre heures !

Et la vieille mère de quatre-vingt-deux ans dort ses dernières nuits — car elle ne vit pas la fin de la guerre — sur de la paille hachée !



Visite d'un tram par les Allemands.

Extrait (pages 90-97) de  
**La Belgique et la Guerre**

**Rency, Georges ;**

Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ;

1924 (2<sup>ème</sup> édition) ;

Volume **1** : **La vie matérielle de la Belgique  
durant la Guerre Mondiale** ; XI-386 pages

+ 8 **hors-texte**

## Notes de Bernard GOORDEN.

(1) Dans l'article relatif au 19141008 de Roberto J. **Payró** ; « *La guerra vista desde Bruselas. Diario de un testigo* (26) », in **La Nación** ; 12/04/1915 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19141008%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO%20FR.pdf>

Citation d'une circulaire du ministre de l'intérieur, M. Berryer, confirmant sa circulaire du 4 août 1914 :

**« B. Relations entre les autorités civiles et l'autorité militaire ennemie.**

*1°. Réquisitions de vivres, etc. Les habitants ne peuvent pas s'opposer aux réquisitions de vivres, de fourrages, etc. ; mais ces réquisitions doivent être proportionnelles aux ressources de la localité. Les autorités communales serviront, quand cela leur sera possible, d'intermédiaires pour ces réquisitions et s'efforceront de les répartir équitablement. Rien ne peut être réquisitionné sinon en donnant un reçu ou en payant au comptant. Par ailleurs, l'occupant a l'obligation d'assurer la vie des populations des territoires qu'il occupe. »*

(2) **Edifiant !** « **La Belgique ruinée par les Allemands** », de **Georges RENCY**, est extrait (pages 372-377) de « **La Belgique et la Guerre** » (Volume **1** : **La vie matérielle de la Belgique durant la Guerre Mondiale, TROISIÈME PARTIE**, CHAPITRE V ; Bruxelles ; Henri Bertels,

éditeur ; 1924 (2<sup>ème</sup> édition) ; ; XI-386 pages + 8 **hors-texte**) :

<http://www.idesetautres.be/upload/RENCY%20BELGIQUE%20RUINEE%20PAR%20ALLEMANDS%20T1%20BELGIQUE%20ET%20LA%20GUERRE%20pp372-377.pdf>

(3) Réquisition des **graisses** dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** de Louis GILLE, Alphonse OOMS et Paul DELANDSHEERE, du 14 novembre 1915.

(4) La réquisition des **chevaux** dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** de Louis GILLE, Alphonse OOMS et Paul DELANDSHEERE, du 26 août 1916 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19160826%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Dans l'article relatif au 19140929 de Roberto J. **Payró** ; « *La guerra vista desde Bruselas. Diario de un testigo* (19) », in ***La Nación*** ; 5/04/1915 :

« (...) réquisitions, plus radicales des Allemands, ensuite, qui ont quasi vidé tout le pays de ses **chevaux** ».

<http://www.idesetautres.be/upload/19140929%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO%20FR.pdf>

« *Réquisition des **chevaux** brabançons* », évoquée notamment dans « *Briques sans paille* » chapitre 42, traduction française de « *Bricks without straw* », figurant dans les mémoires de **Brand Whitlock**, intitulées ***Belgium under the***

**German Occupation : A Personal Narrative**  
(1919) :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%201914%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%20CHAPITRE%2037.pdf>

(5) Réquisition des « grands *chiens* de trait », évoquée notamment dans « *Après la guerre !* », chapitre 5 de 1916, traduction française de « *After the war* ») figurant dans les mémoires de **Brand Whitlock** (op. cit.) :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201916%20CHAPITRE%2005.pdf>

(6) Dans l'article relatif au 19141130 de Roberto J. **Payró** ; « *La guerra vista desde Bruselas. Diario de un testigo* (49) », in **La Nación** ; 5/05/1915 :

« Les Allemands cherchent de tous côtés du **cuivre** et de l'étain et s'emparent des casseroles, des candélabres et des vieux plats qu'ils trouvent dans les fermes flamandes. Ils emportent également les toiles de jute, le coton et la **laine** qu'ils trouvent dans les usines de textiles pour alimenter leurs industries en Allemagne. Dans certains centres industriels, cette réquisition équivaut à plusieurs milliers de francs. »

<http://www.idesetautres.be/upload/19141130%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO%20FR.pdf>

## Autres exemples de réquisitions ou généralités sur les réquisitions allemandes (1914-1918) en Belgique.

Dans l'article relatif au 19140911 de Roberto J. **Payró** ; « *La guerra vista desde Bruselas. Diario de un testigo* (9-10) », in **La Nación** ; 25-26/03/1915 :

« *Les Allemands paient leurs réquisitions avec des bons qui ne peuvent pas être mis en circulation, parce que personne ne les accepterait sauf avec un escompte à des taux abominables d'usuriers ...* »

<http://www.idesetautres.be/upload/19140911%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO%20FR.pdf>

Dans l'article relatif au 19140916 de Roberto J. **Payró** ; « *La guerra vista desde Bruselas. Diario de un testigo* (14) », in **La Nación** ; 30/03/1915.

« *Les Allemands ont commencé par s'emparer des principales ambulances et hôpitaux du sang et par réquisitionner les **médicaments**, les **bandages**, les **pansements**, jusqu'aux instruments de chirurgie, aux **lits**, au **linge de corps**.* »

<http://www.idesetautres.be/upload/19140916%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO%20FR.pdf>

Dans l'article relatif au 19140924 de Roberto J. **Payró** ; « *La guerra vista desde Bruselas. Diario de un testigo* (17) », in **La Nación** ; 2/04/1915 :

« Les réquisitions que font les Allemands ne seront plus payées à partir d'aujourd'hui par les caisses *gouvernementales*, à cause – dit

l'autorité occupante –, de l'attitude du bourgmestre de Bruxelles. (Voir mes *notes* sur le bourgmestre Max.) »

<http://www.idesetautres.be/upload/19140924%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO%20FR.pdf>

Voir aussi « *M. Adolphe MAX, bourgmestre de Bruxelles. Son administration du 20 août au 26 septembre 1914 et sa détention en Allemagne* », par Alexis SLUYS :

[http://www.idesetautres.be/upload/SLUYS\\_ADOLPHE%20MAX.pdf](http://www.idesetautres.be/upload/SLUYS_ADOLPHE%20MAX.pdf)

La réquisition des **allèges au canal** dans *Cinquante mois d'occupation allemande* de Louis GILLE, Alphonse OOMS et Paul DELANDSHEERE, du 10 mai 1916 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19160510%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Réquisition du **papier** des journaux dans *Cinquante mois d'occupation allemande* de Louis GILLE, Alphonse OOMS et Paul DELANDSHEERE, du 17 juin 1916 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19160617%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Une synthèse de réquisitions a également paru dans Albert HENRY ; **Un retour à la barbarie. Les déportations d'ouvriers belges en Allemagne** ; Bruxelles, Albert Dewit ; 1919. Reprint partiel sur le site (voir page 6) :

[http://www.eglise-romane-tohogne.be/secu/index.php?./environs/deportation\\_ouvriers\\_belges\\_allemande.pdf](http://www.eglise-romane-tohogne.be/secu/index.php?./environs/deportation_ouvriers_belges_allemande.pdf)

(1) Voici la nomenclature des marchandises saisies et la date des arrêtés s'y rapportant :

Os crus ou cuits, cornes et les pieds d'animaux abattus, os broyés, pilés, graisse d'os et huile d'os (11 octobre 1914). — Peaux de gros bétail, peaux de veaux, moutons et chèvres, matières tannantes de tout genre, cuir fabriqué par les tanneries (20 novembre 1915). — Graisse brute obtenue lors de l'abatage professionnel des bœufs et des moutons (9 décembre 1915). — Carbure de calcium (11 décembre 1915); produits de laminoirs, tôles de fer et d'acier, rails et matériel pour chemin de fer de campagne ou à voie étroite (31 décembre 1915). — Laines (10 janvier 1916). — Lin travaillé et émouchures (10 janvier 1916). — Sacs à ciment (29 février 1916). — Electro-moteurs, machines productrices de courants, commutatrices, transformateurs, appareils pour installations électriques (6 mars 1916). — Arbres non abattus (22 mars 1916). — Déchets de cuir (24 avril 1916). — Manganèse, wolfram, chrome, molybdène, vanadium, titan, cobalt, nickel, ferrosilicium, fer hemotite, leurs minerais et alliages (22 avril 1916). — Machines-outils servant à travailler les métaux (7 juillet 1916). — Cuivre, minerais, produits chimiques, produits fabriqués, étain, alliages (8 juillet 1916). — Tissus, bonneterie, rubanerie, cordons, etc. (19 juillet 1916). — Chevaux (26 juillet 1916). — Matières textiles, coton, coton artificiel, jute et chanvre (22 août 1916). — Soufre et ses composés, amiante, fluosilicate de soude (16 septembre 1916). — Machines de toutes sortes (25 septembre 1916). — Borax (7 octobre 1916). — Courroies en cuir ou en autres matières; câbles de transmission en chanvre et autres (27 septembre 1916). — Aciers rapides (30 septembre 1916). — Caoutchouc usagé et articles finis (17 octobre 1916). — Moteurs à explosion et accessoires (20 octobre 1916). — Mitraille de fer, de fonte et d'acier (2 décembre 1916). — Colle d'os, de rognures et de gélatines (13 décembre 1916). — Graisse des rognons (7 février 1917). — Matières textiles végétales et animales, fils, tissus, lingerie, bonneterie, tricots, étoffes, bâches et feutres, sacs (14 février 1917). — Graines oléagineuses, pétrole, cire, vernis, résine, glycérine, savon, corps gras (17 février 1917). — Osiers (21 mars 1917). — Laine des matelas et coussins (23 mai 1917). — Produits chimiques (25 mai 1917) — Bandes de billard en caoutchouc, bandages des véhicules (26 mai 1917). — Câbles et courroies (27 mai 1917). — Harnais de chevaux (30 juin 1917). — Bois sciés (6 juillet 1917). — Zinc (26 juillet 1917). — Vêtements et linge confectionnés, pansements, couvertures, draps, taies, stores, rideaux (31 juillet 1917). — Produits finis en cuivre dans les exploitations commerciales et industrielles (31 juillet 1907). — Objets en cuivre dans les ménages (31 juillet 1917). — Chaussures (13 octobre 1917). — Tous tissus et articles de bonneterie et de rubanerie; articles finis ou mi-finis; cordons, etc., tapis, rideaux, toile à voile (10 novembre 1917). — Linge de lit de ménage ou de table dans les pensions, pensionnats, hôtels, restaurants, ménages, et cuisines (22 novembre 1917).